



Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

SÉANCE DU CONSEIL Tenue le 2 mars 2026 À la salle des Bâtisseurs du Centre de la Volière à 19 h 00

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Mot du maire;
5. Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du mois de février 2026 ;
6. Présentation et ratification des comptes payés depuis la dernière réunion ;
7. Rapport des comités ;
8. Programme de soutien aux politiques familiales municipales – Autorisation de réalisation des projets et acceptation des soumissions ;
9. Demande de prolongation du CPRQ ;
10. Avis d'intérêt – Programme de décarbonation et d'amélioration de la performance énergétique Éco Énergie 360 de la FQM ;
11. Dérogation mineure – Ile-Longue ;
12. Ouverture de poste au sein du CCU ;
13. Adoption de la politique de confidentialité ;
14. Avis de Motion – Règlement édictant le code d'éthique et déontologie des élus municipaux ;
15. Avis de motion – Règlement dictant le code d'éthique et déontologie des employés municipaux ;
16. Avis de motion – Règlement relatif à la salubrité, à l'occupation et à l'entretien des bâtiments et logements ;
17. 1^{er} projet de règlement relatif à la salubrité, à l'occupation et à l'entretien des bâtiments et logements ;
18. Correspondances;
 - 18.1. Corporation de la Sauvagine – Prêt d'équipements et d'infrastructure ;
19. Suivi de dossier ;
 - 19.1. Formation éthique et déontologie;
 - 19.2. Évaluation des Isles;
 - 19.3. Modification des priorités d'embarquement;
20. Varia ;
 - 20.1. Application - Horaire traversier ;
21. Période de questions générales écrites et verbales ;
22. Levée de la séance ordinaire.